



FICHE PRATIQUE · FAMILLE

Les liens familiaux

بِرُّ الْوَالِدَيْنِ وَصِلَةُ الرَّحِمِ

La bonté envers les parents et le maintien des liens de parenté : les textes, des gestes concrets, et que faire quand la relation est difficile.



Toutes nos ressources

Scannez pour ouvrir
taha-academy.com

TAHA ACADEMY · taha-academy.com

Juste après l'adoration d'Allah

وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا

Dans le Coran, le bon traitement des parents vient juste après l'adoration d'Allah. Et le maintien des liens de parenté (ṣilat ar-raḥim) est présenté comme une source de bénédiction dans la vie. Cette fiche rassemble les textes essentiels et des conseils pour les vivre au quotidien, y compris quand les relations sont difficiles.

وَقَضَىٰ رَبُّكَ أَلَّا تَعْبُدُوا إِلَّا إِيَّاهُ وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا ۚ إِنَّكَ عِنْدَ الْكَبِيرِ أَحَدُهُمَا أَوْ كِلَاهُمَا فَلَا تَقُلْ لَهُمَا أُفٍّ وَلَا تَنْهَرْهُمَا وَقُلْ لَهُمَا قَوْلًا كَرِيمًا

« Ton Seigneur a décrété que vous n'adoriez que Lui, et la bonté envers les parents. Si l'un d'eux ou tous deux atteignent la vieillesse auprès de toi, ne leur dis pas « Fi ! », ne les repousse pas, et adresse-leur des paroles respectueuses. »

Al-Isrā', 17 : 23

Les parents

بِرُّ الْوَالِدَيْنِ

Ce que dit la Sunna	Référence
Un homme demanda : « Qui mérite le plus ma bonne compagnie ? » Le Prophète ﷺ répondit : « Ta mère », trois fois, puis : « Ton père. »	al-Bukhārī, n° 5971 ; Muslim, n° 2548, d'après Abū Hurayra
« La satisfaction du Seigneur est dans la satisfaction du père, et Sa colère dans la colère du père. »	at-Tirmidhī, n° 1899, d'après 'Abd Allāh ibn 'Amr
Asmā' demanda si elle devait garder le lien avec sa mère, qui n'était pas musulmane. Il répondit : « Oui, garde le lien avec ta mère. »	al-Bukhārī, n° 2620 ; Muslim, n° 1003
« Parmi les meilleures formes de bonté : garder le lien avec les amis de son père » (après sa mort).	Muslim, n° 2552, d'après Ibn 'Umar

Une limite : on n'obéit pas à ses parents dans la désobéissance à Allah, mais on continue à les traiter avec bonté :

« S'ils te poussent à M'associer... ne leur obéis pas ; mais reste avec eux ici-bas de façon convenable » (Luqmān, 31 : 15).

Les liens de parenté

صِلَةُ الرَّحِمِ

Ce que dit la Sunna	Référence
« Que celui qui aime voir sa subsistance élargie et sa vie prolongée maintienne ses liens de parenté. »	al-Bukhārī, n° 5986 ; Muslim, n° 2557, d'après Anas
« Celui qui maintient le lien n'est pas celui qui rend la pareille, mais celui qui renoue quand on rompt avec lui. »	al-Bukhārī, n° 5991, d'après 'Abd Allāh ibn 'Amr
« N'entrera pas au Paradis celui qui rompt les liens de parenté. »	al-Bukhārī, n° 5984 ; Muslim, n° 2556, d'après Jubayr ibn Muṭ'īm

Au quotidien

فِي الْحَيَاةِ الْيَوْمِيَّةِ

Parler

Appeler ses parents régulièrement, leur demander leur avis, les remercier. La parole douce est déjà une bonté.

Servir

Aider aux tâches, accompagner aux rendez-vous, aider financièrement selon ses moyens.

Visiter

Rendre visite aux grands-parents, oncles, tantes, cousins ; ne pas attendre les fêtes et les deuils.

Invoquer

« Seigneur, fais-leur miséricorde comme ils m'ont élevé tout petit » (al-Isrā', 17 : 24), pendant leur vie et après leur mort.

Quand la relation est difficile

حِينَ تَصْعُبُ الْعَلَاقَةُ

- **Désaccord sur un choix de vie** (études, mariage, travail) : écouter, expliquer avec respect, demander la médiation d'un proche sage ou d'un imam.
- **Conflit familial ancien** : faire le premier pas, même petit (un message, un salut) ; c'est le sens du hadith « celui qui renoue quand on rompt ».
- **Violence ou maltraitance** : le devoir de bonté n'oblige pas à subir la violence. On peut se protéger, garder une distance et maintenir un lien minimal (un salut, une invocation). En cas de danger, demandez de l'aide à une personne de confiance, à un professionnel ou aux services compétents de votre pays.

Ce qui est moins sûr

- « **Le Paradis est sous les pieds des mères** » : cette formulation est rapportée avec une chaîne faible. Un hadith proche est jugé bon : un homme voulait partir au combat, et le Prophète ﷺ lui dit de rester auprès de sa mère, « car le Paradis est auprès de ses pieds » (an-Nasā'i, n° 3104).
- **Le hadith sur la satisfaction du père** (at-Tirmidhī, n° 1899) est rapporté de façon attribuée au Prophète ﷺ et aussi comme parole de Compagnon ; de nombreux savants le jugent authentique.
- **L'allongement de la vie** par les liens de parenté est compris par les savants soit comme une bénédiction dans le temps vécu, soit comme un allongement réel inscrit dans le décret d'Allah.

Pour aller plus loin

لِلتَّعَمُّقِ

- Fiche pratique · Le mariage en islam : taha-academy.com/bibliotheque/167
- Manuel de fiqh · Niveau 3 : la famille : taha-academy.com/bibliotheque/103
- Hadith de la semaine n° 7 : la fraternité : taha-academy.com/bibliotheque/39
- Manuel de Sīra · Niveau 4 : le Prophète ﷺ à la maison : taha-academy.com/bibliotheque/145

Mon plan de liens

خُطَّتِي لِصَلَةِ الرَّحِمِ

Personne	Dernier contact	Ce que je vais faire (appel, visite, aide, cadeau)	Quand

Sources : le Coran ; al-Bukhārī ; Muslim ; at-Tirmidhī ; an-Nasāʾī ; al-Bukhārī, al-Adab al-mufrad ; an-Nawawī, Riyāḍ aṣ-ṣāliḥīn (chapitres sur les parents et les liens de parenté).



A P P R E N D R E · C O M P R E N D R E · A G I R

Cette fiche fait partie de la collection de TAHA ACADEMY : des formations, des fiches pratiques, des ouvrages et une bibliothèque en ligne pour relier la foi à la vie d'aujourd'hui.

À lire ensuite : la fiche « Le mariage en islam » et le Manuel de Sīra · Niveau 4.



Continuer sur le site

Fiches, manuels, articles
taha-academy.com

« Apprendre, comprendre, agir. »